

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11^{ème}
Nom de site	ALEXANDRE_DUMAS	Numéro	74U8
Adresse du site	165, rue de Charonne	Hauteur	R+8 (29 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT (170° et 340°) et Free (120°, 220° et 340°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	25/08/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	16/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 11e	16/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 150° et 290°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m.	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 60° <5V/m - 150° <5V/m - 290° <5V/m 5G : 60° <4V/m - 150° <2V/m - 290° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	32,50 m pour les antennes à faisceau fixe 34,10 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

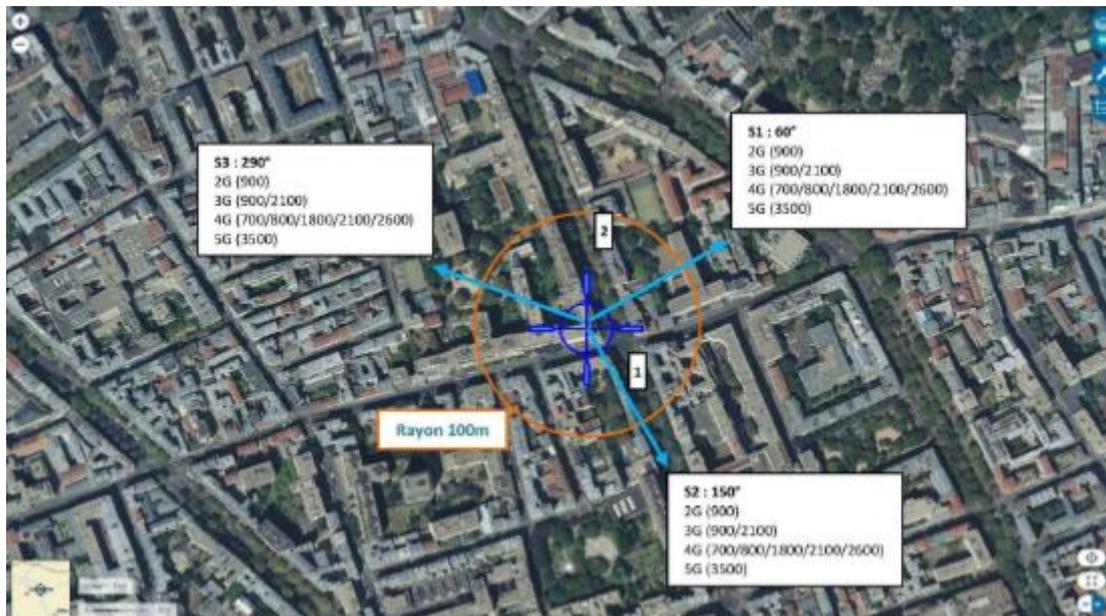
Description des antennes	Remplacement des 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes azimuts 60°, 150° et 290° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et ajout de 3 nouvelles antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Six antennes sur trois mats en terrasse.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront ajoutés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	94 AV PHILIPPE AUGUSTE, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	3	Non	75.00	<1 V/M
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	106 AV PHILIPPE AUGUSTE, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	3	Non	69.00	<1 V/M

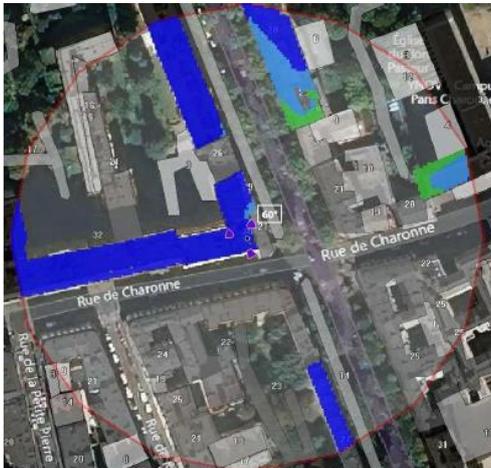
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



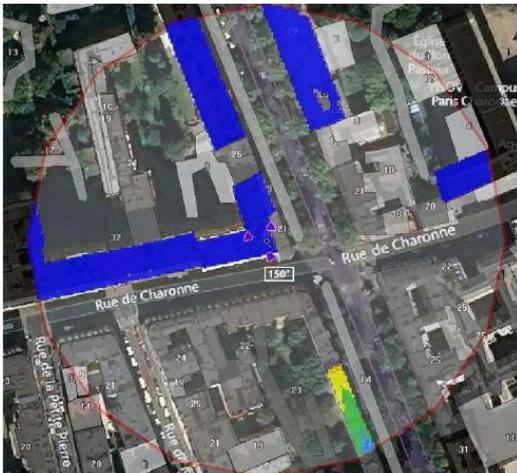
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	25.50	25.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

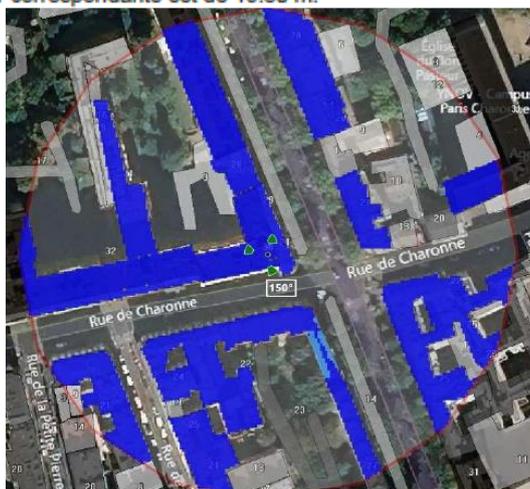
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	19.50	19.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 150°



Azimut 290°

